

## De quoi soulager la fiscalité des familles

**Conseil des Etats** » Les déductions fiscales pour frais de garde devraient augmenter.

Les parents devraient pouvoir déduire jusqu'à 25 000 francs de frais de garde pour l'impôt fédéral direct. Par 35 voix contre 5, le Conseil des Etats a soutenu hier un projet de revalorisation, après en avoir biffé une hausse des déductions générales pour enfants.

Le projet du Conseil fédéral doit encourager les parents à travailler et faciliter la conciliation entre vie familiale et professionnelle. Il s'inscrit dans le cadre de l'initiative visant à combattre la pénurie de personnel qualifié.

La déduction est actuellement plafonnée à 10 100 francs par enfant et par an. Or l'accueil non subventionné d'un enfant dans une structure d'ac-

cueil collectif de jour pendant cinq jours par semaine peut coûter environ 32 000 francs, ce qui pousse de nombreuses mères avec de bonnes qualifications professionnelles à rester à la maison ou à exercer une activité à taux réduit.

**Avec le projet**, la déduction fiscale sera plus que doublée, et ce pour les enfants n'ayant pas encore 14 ans révolus. Si les

montants déboursés par les parents sont inférieurs au plafond, seuls les frais effectifs seront déduits du revenu.

Le segment de parents qui pourra en bénéficier sera très réduit, de nombreuses familles n'atteignent déjà pas le plafond actuel de 10 100 francs, a concédé Andrea Caroni (plr, AR). Mais la mesure doit pousser davantage de femmes à travailler. » **ATS**

## Des factures trop élevées

**Hospitalisation** » Les frais d'hospitalisation à la charge des patients sont trop élevés, selon le Tribunal fédéral. La méthode de calcul de la contribution aux frais de séjour, approuvée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), favorise indûment les caisses-maladie.

Le recourant avait séjourné deux jours en stationnaire dans un hôpital zurichois. La facture établie par ce dernier à Assura s'élevait à 1696 francs. Comme

l'assuré disposait d'une franchise de 2500 francs, la caisse lui avait transmis la facture, avec un montant de 1726 francs cette fois-ci.

L'homme avait accepté de payer 1696 francs seulement. Il estimait ne pas devoir la contribution aux frais de séjour de 30 francs (15 fr. par jour) qui lui était demandée en sus. Le Tribunal des assurances sociales du canton de Zurich a débouté Assura. » **ATS**

### BURN-OUT

#### C'EST L'ASSURANCE DE BASE

Les frais de traitement du burn-out continueront à être pris en charge par l'assurance-maladie de base. Le National n'a pas donné suite à une initiative parlementaire qui voulait que la pathologie soit considérée comme maladie professionnelle. **ATS**

### GÉNIE GÉNÉTIQUE

#### DE L'ORGE OGM À ZÜRICH

L'Office fédéral de l'environnement (OFEV) autorise l'Université de Zurich à disséminer à titre expérimental de l'orge génétiquement modifiée, du printemps 2019 à l'automne 2023. Des conditions de sécurité strictes doivent être respectées. **ATS**

### ADMINISTRATION

#### RÉPIT POUR LE PERSONNEL

La pression sur le personnel de la Confédération est un peu retombée. En effet, le Conseil des Etats a refusé hier d'emboîter le pas au Conseil national et de multiplier les exigences pour limiter les effectifs et les dépenses. **ATS**

### CANADA-IRAN

#### LA SUISSE À L'ŒUVRE

La Suisse représentera les intérêts de l'Iran au Canada. La secrétaire d'Etat Pascale Baeriswyl et le vice-ministre iranien des Affaires étrangères ont signé hier à Berne un accord instaurant un mandat de puissance protectrice de la Suisse à Ottawa. **ATS**

### AJOIE

#### LE HÊTRE TEND À DÉPÉRIR

Les forêts du district de Porrentruy souffrent. En plus des cimes rougissantes des épicéas et des sapins, un autre phénomène frappe les forêts ajolotes: de nombreux hêtres n'ont pas sorti leurs feuilles et présentent une couronne sèche. **ATS**

### DÉPENSES

#### LA VIANDE ARRIVE EN TÊTE

Les ménages suisses ont dépensé en 2016 environ 1200 francs par mois en moyenne pour se nourrir. Malgré la tendance au véganisme, la viande représente toujours la plus grande part de leur budget de consommation (133 francs). **ATS**

L'avion de combat n'est pas encore apte à remplir toutes les missions. Berne lui a conseillé de renoncer

## Le Gripen E sort déjà de piste



Sortie de scène prématurée pour le Gripen E du constructeur suédois Saab: l'avion n'est pas jugé apte à passer les tests prévus dès la semaine prochaine à Payerne. Keystone-archives

« PHILIPPE BOEGLIN

**Armée** » Coup de tonnerre dans le ciel de l'armée suisse. L'avion de combat Gripen E renonce à participer aux essais en vol et au sol à Payerne, prévus dès la semaine prochaine. La situation était devenue intenable: Armasuisse, l'Office fédéral de l'armement, avait recommandé au constructeur suédois Saab de ne pas faire le déplacement vers la base aérienne vaudoise, nous apprenait-il hier.

Raison? Ses spécialistes, et ceux des Forces aériennes helvétiques, jugent que l'appareil scandinave, en phase de développement, n'est pas capable d'exécuter efficacement «plusieurs des missions prévues». Saab suit le conseil, et la conséquence est immédiate: le Gripen E «sera exclu de la procédure d'évaluation».

La procédure d'achat des nouveaux avions de combat Air2030 se poursuivra donc avec quatre avionneurs: le français Dassault (et son engin Rafale), l'allemand Airbus (Eurofighter), les américains Boeing (F/A-18 Super Hornet) et Lockheed Martin (F-35). Le Gripen E, déjà rejeté avec fracas par le peuple en 2014, ne pourra pas faire son grand retour.

#### Budget de 6 milliards

Il doit aussi faire une croix sur un juteux mandat. En effet, le Conseil fédéral, et la ministre de la Défense Viola Amherd, proposent de dépenser 6 milliards de francs. Un budget costaud qui, à l'inverse du modèle de jet, devrait être soumis en votation populaire.

Éliminé, le Gripen E? Son constructeur Saab ne lâche pas le morceau. «Notre offre sou-



Thomas Hurter

**«Le nombre d'avions n'est pas le seul critère qui est déterminant»**

2019 est toujours valable», nous écrit-il. Le fabricant sait qu'il possède un atout: le prix. Avec les 6 milliards réservés par le Conseil fédéral, les Forces aériennes pourraient acquérir quelque 40 jets Gripen, un nombre qui fait saliver une partie de l'armée. Les autres avionneurs proposent des engins plus onéreux, limitant la future flotte à une trentaine d'unités.

Le constructeur Saab se plaint d'Armasuisse. Depuis la soumission de son offre en janvier, «les attentes d'Armasuisse en matière d'essais en vol ont évolué et l'office attend désormais la participation d'avions entièrement opérationnels», ce qui n'est pas le cas du Gripen E «encore en cours de développement». Le constructeur suédois a donc proposé de tester le modèle C, qui pour rappel n'avait pas satisfait les évaluateurs suisses

lors de la précédente procédure. Armasuisse a refusé.

#### Exigences «claires»

L'office fédéral réplique. «Les exigences ont été communiquées clairement dès le début et n'ont jamais été modifiées.» L'appel d'offres envoyé en juillet 2018 aux candidats contenait également les critères pour les tests à Payerne. «Des versions plus anciennes comme le F/A-18 C/D et le Gripen C/D n'entrent pas en ligne de compte.»

Parmi les parlementaires, peu de hauts cris, mais quelques questions. Notamment du PDC uranais Isidor Baumann, sénateur et membre de la commission de sécurité. «Cette élimination prématurée ne fait pas de bien à la procédure. Je pose la question: est-ce que les conditions fixées ont empêché une réelle concurrence?» Le socialiste Pierre-Alain Fridez (JU), de

la commission sœur, grimace brièvement. «L'élimination du Gripen est ennuyeuse du point de vue financier, car il coûtait moins cher.» Le jurassien ajoute que «cet événement confirme par A + B une de nos critiques: il ne faut pas choisir du matériel pas arrivé à maturité».

Le sénateur Olivier François (plr, VD) ne craint pas «d'impact négatif sur le processus». Cette élimination «évitait même un scénario compliqué, puisque le Gripen est très contesté au sein des Forces aériennes». A l'UDC, le conseiller national et pilote d'avion Thomas Hurter (SH) ne regrette guère la sortie de piste du jet au prix avantageux. «Le nombre d'avions n'est de loin pas le seul critère déterminant. Ce qui importe, ce sont les missions que le jet peut accomplir, la coopération technique et opérationnelle ou les affaires compensatoires.» »